

N2F, nouvel outil de gestion des notes et abandons de frais est mis en place, ce document vous permettra de mieux appréhender son fonctionnement.

LIENS UTILES



Mode d'utilisation



Tutoriels

NOTE DE FRAIS

- ▶ **Choisir son profil** : pour ceux/celles qui ont plusieurs profils soyez bien attentifs à le choisir correctement au départ (Salariés / Bénévoles / Abandon de frais / Parents accompagnateurs).
- ▶ Vous ne pouvez soumettre à validation qu'**UNE** note de frais maximum par mois. Si vous avez plusieurs dépenses au cours du mois vous pouvez « ouvrir » une note de frais et la compléter au fur et à mesure . Vous la soumettrez à la Ligue pour validation en **fin de mois**.
- ▶ Si vous avez peu de dépenses vous pouvez déclarer vos frais de manière trimestrielle ou semestrielle.
- ▶ **Important** : Vous ne devez pas remplir la partie ANALYTIQUE (elle sera complétée par la Ligue).

ABANDON DE FRAIS

- ▶ Vous devez créer une note **spécifique** pour les abandons de frais (au moment du choix du profil).
- ▶ **Particularité OT** : Vous ne pouvez pas abandonner vos indemnités OT il faudra donc créer **DEUX** notes de frais distinctes :
 - une avec l'abandon de frais (kilométriques, péages,...).
 - une avec la demande de remboursement de vos indemnités.

Pour toute question liée à l'utilisation générale vous pouvez vous référer aux liens utiles présentés en début de document.
Pour toute question liée à la spécificité de frais Ligue vous pouvez contacter : ligue@badocc.org.